

TABLEAU DE GARANTIES BASE GROUPE ASSOMPTION

HOSPITALISATION		
Frais de Séjour		
En secteur conventionné	100% TM +50% BRSS	
En secteur non conventionné	100% TM +50% BRSS	
Honoraires		
Praticiens adhérents à un dispositif de pratique tarifaire maîtrisée	100% TM + 300% BRSS	
Praticiens non adhérents à un dispositif de pratique tarifaire maîtrisée	100% TM + 100% BRSS	
Forfait journalier hospitalier		
Forfait journalier hospitalier	100	% FRAIS REELS
Autres		
Chambre particulière (par jour) (1)	3	% PMSS
Lit accompagnant enfant de moins de 16 ans (par jour)	2	% PMSS
Forfait actes lourds	100	% FRAIS REELS

SOINS COURANTS		
Honoraires médicaux		
Consultations/visites (généralistes) adhérents à un dispositif de pratique tarifaire maîtrisée	100	% TM
Consultations/visites (généralistes) non adhérents à un dispositif de pratique tarifaire maîtrisée	100	% TM
Consultations/visites (spécialistes) adhérents à un dispositif de pratique tarifaire maîtrisée	100% TM + 150% BRSS	
Consultations/visites (spécialistes) non adhérents à un dispositif de pratique tarifaire maîtrisée	100% TM + 100% BRSS	
Actes d'imagerie et échographie		
Praticiens adhérents à un dispositif de pratique tarifaire maîtrisée	150	% BRSS
Praticiens non adhérents à un dispositif de pratique tarifaire maîtrisée	100	% TM

Actes techniques médicaux, actes d'obstétrique, actes d'anesthésie, actes de chirurgie		
Praticiens adhérents à un dispositif de pratique tarifaire maîtrisée		100% TM + 150% BRSS
Praticiens non adhérents à un dispositif de pratique tarifaire maîtrisée		100% TM + 100% BRSS
Honoraires paramédicaux		
Infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures podologues, etc...	100	% TM
Analyses et examens de laboratoire		
Analyses et examens de laboratoire	100	% TM
Autres		
Transport	100	% TM
Matériel médical		
Prothèses orthopédiques, petit et grand appareillage, autres dispositifs médicaux (ex. : orthèses, attelles, prothèses capillaires, contention, fauteuil roulant, pansements...)		100% TM
Médicaments		
Remboursés (65%-30%-15%)	100	% TM

AIDES AUDITIVES (2)		
Équipement dans la limite d'un équipement tous les 4 ans par oreille		
Prothèses auditives (Équipement 100% Santé) (3) : Aide auditive de Classe I		100% frais réels
Prestations hors Équipement 100% Santé		
Prothèses auditives : Aides auditives de Classe II ADULTE de 21 ans et plus, par oreille		600€ - RSS
Prothèses auditives : Aides auditives de Classe II ENFANT de moins de 21 ans ou personnes atteintes de cécité (entendue comme une acuité visuelle inférieure à 1/20e après correction), par oreille		1600€ - RSS
Autres prestations liées aux aides auditives (piles...)	100	% BRSS

DENTAIRE		
Soins et prothèses 100% Santé (3)		100% frais réels
Prestations hors Soins et prothèses 100% Santé		
Soins		
Soins (dont scellement sillons)	100	% TM
Inlays, onlays		100% TM +100% BRSS
Prothèses		
Prothèses prises en charge par le régime de base		100% TM + 300% BRSS
Inlay-core		100% TM + 100% BRSS
Prothèses non prises en charge par le régime de base (par année d'affiliation)	430	EUROS
Orthodontie		
Orthodontie prise en charge par le régime de base		100% TM + 250% BRSS
Orthodontie non prise en charge par le régime de base (par semestre)	350	EUROS
Autres		
Parodontie non prise en charge par le régime de base (par année d'affiliation)	300	EUROS
Pose de l'implant non pris en charge par le régime de base (par implant limité à 3 implants par année d'affiliation)	600	EUROS
Pose de pilier non pris en charge par le régime de base (par pilier limité à 3 piliers par année d'affiliation)	300	EUROS

OPTIQUE		
Équipement (1 monture + 2 verres) de classe A, B ou mixtes (4) dans la limite d'un équipement tous les 2 ans, sauf pour les enfants de moins de 16 ans ou en cas d'évolution de la vue		
Equipements 100% Santé : verres et montures de classe A (3)(5) Suppléments (verres avec filtre, appairage, etc.)	100% frais réels	
Prestations hors Equipements 100% Santé		
Équipement à Verres simples (6)	300	EUROS
Équipement à Verres complexes (7)	700	EUROS
Équipement à Verres très complexes (8)	800	EUROS
Équipement à Verre simple + Verre complexe	380	EUROS
Équipement à Verre simple + Verre très complexe	420	EUROS
Équipement à Verre complexe + Verre très complexe	500	EUROS
Dont monture au maximum	100	EUROS
Suppléments (prestation d'adaptation, etc.)	100	% BRSS
Lentilles		
Lentilles prescrites, prises en charge par le régime de base, y compris lentilles jetables (forfait par année d'affiliation) – TM pris en charge au-delà du forfait	40% BRSS + 5% PMSS	
Lentilles prescrites, non prises en charge par le régime de base, y compris lentilles jetables (forfait par année d'affiliation) – TM pris en charge au-delà du forfait	5	% PMSS
Autres		
Chirurgie réfractive : myopie, hypermétropie, astigmatisme, presbytie (par année d'affiliation ET POUR LES 2 YEUX	20	% PMSS
Implants multifocaux (par année d'affiliation ET POUR LES 2 YEUX	6	% PMSS

PRESTATIONS DIVERSES		
Cures thermales prises en charge par le régime de base		
Honoraires - Praticiens adhérents à un dispositif de pratique tarifaire maîtrisée		100% TM + 50% BRSS
Honoraires - Praticiens non adhérents à un dispositif de pratique tarifaire maîtrisée		100% TM + 30% BRSS
Forfait de transport et d'hébergement pris en charge ou non par le régime de base (par année d'affiliation)	10	% PMSS
Soins et prestations à l'étranger		
Soins et prestations à l'étranger pris en charge par le régime de base	100	% TM
Autres		
Naissance ou adoption (9)	10	% PMSS
Pharmacie prescrite non prise en charge par le régime de base (par année d'affiliation)	60	EUROS
Actes d'ostéopathe, chiropracteur, diététicien, shiatsu, étio-pathe, réflexologue, naturopathe, phytothérapeute, acupuncteur, ergothérapeute, psychologue, sexologue, psychomotricien, sophrologue, pédicure-podologue, nutritionniste, homéopathe, micro-kinésithérapie non pris en charge par le régime de base	120	EUROS
Vaccins prescrits non pris en charge par le régime de base (par année d'affiliation)	10	EUROS
Fécondation in-vitro (par année d'affiliation)	115	EUROS